page rapidement. Elle présente des inconvéniens qui entraîneront l'abandon des futaies sur taillis. 1° Dans les terrains secs le sol est trop découvert par l'enlèvement de la futaie, l'humidité s'évapore, et la végétation s'affaiblit à un degré considérable ; les racines des arbres et du taillis restans, étant privés de l'humidité qui les alimentait, ne fournissent presque plus rien à la nourriture des plantes ; 2° les cimes des arbres subitement exposées aux courans d'air se dessèchent ; 3° les jeunes baliveaux, n'étant plus dans un état serré, se forment de grosses têtes et cessent de croître en hauteur après l'abattage du taillis.

Ainsi on ne doit plus avoir désormais que des arbres difformes ou de petite stature dans les taillis.

Le mode qui est sur son déclin produisait cependant une immense quantité de beaux arbres pour tous les besoins de l'Etat et des particuliers. Ces arbres étant tenus dans un état serré, leurs tiges s'élevaient à peu près comme dans un massif ; le taillis ne formait qu'un sous-bois qui garnissait l'intervalle entre les arbres ; mais actuellement le taillis étant devenu le produit principal, la futaie dégénère rapidement. Les coupes des taillis dont l'époque est déterminée par des calculs fondés sur un intérêt élevé étant plus fréquentes qu'elles ne l'étaient autrefois, il sera impossible désormais d'élever de beaux arbres dans les coupes, car, pour avoir une futaie d'une belle dimension, les taillis ne doivent pas être coupés trop jeunes ; les baliveaux ne s'élevant plus guère après l'exploitation, surtout lorsqu'ils ne sont pas nombreux, ils ne forment jamais que des arbres rabougris, et l'on ne manque pas de prononcer que le sol de la futaie ainsi traitée ne convient pas pour élever de la futaie.

§ VI. — De l'âge auquel il convient de couper la futaie.

Nous parlerons d'abord de l'usage général. Ce n'est que depuis un demi-siècle environ que l'on fait en France de grands abattis de futaie. On conservait autrefois les vieux arbres sans s'occuper du point de savoir si leur accroissement rapportait 1, 2 ou 3 p. 0/0 ; l'usage, une espèce d'idée vague du sacrifice fait au bien public, une pensée dominante d'ordre et de conservation guidaient le forestier même à son insu, et il réservait une immensité d'arbres qui, tout en continuant de végéter, ne gagnaient pas un pour cent par an. Les vues qui dirigent aujourd'hui le forestier français sont encore puisées en partie dans ces idées de conservation et reposent aussi en partie sur des théories particulières ou sur des calculs plus ou moins justes ; en sorte qu'il n'y a aucune fixité à cet égard. L'aménagement en Allemagne se règle d'après les produits en nature. On veut conserver pour les siècles futurs une masse de bois égale au moins à celle que l'on a trouvée. Il en est tout autrement en Angleterre, où l'on coupe un arbre lorsqu'il ne rapporte plus *tant pour cent*. On cherche uniquement un produit en argent, à moins qu'il ne s'agisse d'arbres conservés pour agrément.

Il serait impossible de comprendre complètement la théorie générale de l'aménagement si l'on n'appréciait pas toutes les conséquences diverses de chacun des modes que nous venons d'exposer. Nous ferons d'abord connaître la différence entre les produits matériels dans deux circonstances opposées.

Prenons une forêt de 100 hectares aménagée à l'âge de 10 ans, dans un sol de qualité moyenne ; on exploite par an dix hectares de taillis qui produisent chacun 50 stères de bois, lesquels, à 5 fr. le stère, vaudraient 250 fr., ce qui donnera pour le revenu de la forêt 2,500 fr.

Prenons une autre forêt semblable pour le sol, mais aménagée à 100 ans, et dans laquelle on enlève périodiquement le bois mort et les chablis ; cette forêt rendra :

1° En bois mort et chablis, par an	200 fr.
2° La coupe pleine, dont la contenance sera d'un hectare, comprendra 500 arbres valant chacun 20 fr., ce qui fait en tout. . . .	10,000 fr.
Revenu annuel . . .	10,200 fr.

(On trouve en France, et notamment dans le haut plateau des Vosges, des massifs de haute-futaie qui contiennent pour 10,000 fr. d'arbres résineux dont l'âge moyen est de 100 ans.) Ainsi le pays perd les 3/4 des produits en nature par un aménagement en taillis ; mais la génération présente gagne sur l'intérêt de l'argent.

Il est évident qu'une contrée qui possède un million d'hectares de bois âgés de 100 à 150 ans est beaucoup plus riche en matière forestière qu'une autre contrée qui possède un million d'hectares de bois taillis dont l'âge moyen est de 20 ans. Dans la première contrée on fait abstraction de l'intérêt de l'argent ; dans la seconde on en fait une application peu éclairée.

Dans l'impossibilité de réduire le taux de l'intérêt de l'argent, il ne reste d'autre moyen pour rétablir l'équilibre de la production que celui d'*accélérer la croissance* des plants forestiers ; on y parvient par les cultures, par le nettoiement, par l'élagage et par l'appropriation des bonnes espèces de bois au sol. Tel est aujourd'hui l'état de la science forestière en Angleterre, où l'art s'efforce de recréer une partie de ce qui a été perdu sous l'influence de l'ancienne législation des forêts et des chasses.

En Allemagne, on conduit d'une manière savante les arbres jusqu'au terme où ils ont acquis les plus belles dimensions propres à leur espèce. On exploite la plupart des forêts résineuses et celles de hêtres à l'âge de 150 ans ; ainsi chaque année on abat la 140e partie de leur étendue totale. Les massifs de chêne subsistent pendant plusieurs siècles. Comparons cet aménagement avec l'aménagement ordinaire de nos forêts de sapins.

Ces dernières, exploitées par la méthode du *jardinage*, produisent annuellement environ 60 pieds cubes par hectare pour toute l'étendue de la forêt ; ainsi une forêt de 140 hectares produit par an 8,400 pieds cubes de bois qui valent dans la forêt, à raison de 60 centimes le pied cube, la somme de 5,040 fr.,